

## Algérie : Questions choisies

Le document intitulé Algérie : Questions choisies a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international à titre de documents de référence aux fins des consultations périodiques avec le pays membre. Elles reposent sur les informations disponibles au moment de son achèvement le 19 décembre 2006. Les vues exprimées dans ce document sont celles de l'équipe des services et ne reflètent pas nécessairement les vues des autorités algériennes ni celles du Conseil d'administration du FMI.

La politique de publication des rapports des services et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles.

**En vue d'aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires qui peuvent être envoyés par courrier électronique à [Publicationpolicy@imf.org](mailto:Publicationpolicy@imf.org).**

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

Fonds monétaire international • Service des publications  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 \$ EU l'exemplaire  
**Fonds monétaire international**  
**Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

ALGÉRIE

**Rapport sur les questions générales**

Préparé par Boileau Loko et Kangni Kpodar (tous deux du Département Moyen-Orient)

Approuvé par le Département Moyen-Orient et Asie centrale

19 décembre 2006

Table des matières	Page
I. Perspectives de croissance de l'Algérie.....	1
A. Introduction.....	3
B. Croissance du secteur des produits autres que les hydrocarbures.....	4
C. Perspectives de croissance à long terme .....	7
D. Conclusion .....	16
II. Problématique du marché du travail et chômage en Algérie .....	18
A. Introduction.....	18
B. Pourquoi le taux de chômage a-t-il connu une forte baisse entre 2004 et 2005?....	18
C. Pourquoi le chômage est-il toujours si élevé en Algérie? .....	22
D. Conclusion et recommandations de politique économique.....	31
Encadré	
II.1. Productivité du travail et création d'emplois en Algérie.....	24
Graphiques	
I.1. Productivité de la main d'œuvre et création d'emplois en Algérie.....	3
I.2. Croissance économique de l'Algérie, 1980–2005.....	4
I.3. Croissance du PIB par habitant : résultats effectifs comparés aux prévisions, .....	11
I.4. Inflation de l'IPC, 2002–05 .....	12
I.5. Crédit au secteur privé, 2002–05.....	14
I.6. Ouverture commerciale, 2002–05 .....	14
I.7. Indice de la facilité à des affaires, 2006 .....	14
I.2. Chômage et croissance, 1990–2005 .....	20
II.3. Croissance de l'emploi par secteur, 1995–2005.....	20
II.4. Proportion des emplois par secteur, en pourcentage du total des emplois, 1994–2005.....	21

II.5. Pays de la région MENA et pays en transition : productivité de la main-d'œuvre 1989–2004 .....	23
II.6. Tendances de la productivité du travail, 1990–2005.....	25
II.7. MENA et pays en transition : salaire minimum annuel en pourcentage de la productivité de la main-d'œuvre, 1990–2005 .....	26
II.8. MENA et pays en transition : indice de la rigidité de ; L'emploi, 2006 .....	26
II.9. Indice global de la facilité à faire des affaires, 2005–06.....	30

#### Tableaux

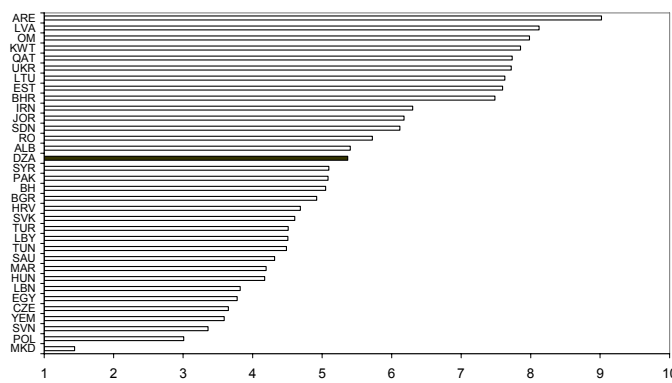
I.1. Sources de la croissance, 1981–2005 .....	6
I.2. Analyse de régression de la croissance.....	10
I.3. Croissance du PIB réel par habitant : données effectives et prévision.....	11
I.4. Contribution à la hausse du PIB réel par habitant entre 1993–2001 et 2002–05 .....	12
I.5. Algérie : estimation du taux de croissance potentielle .....	13
I.6. Crédit au secteur privé dans certains pays.....	16
II.1. Elasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique, 1989–2005 .....	23
II.2. MENA et pays en transition : lois sur les indemnités de licenciement.....	28
II.3. Algérie autres pays : coin fiscal sur le salaire .....	30

## I. PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'ALGÉRIE<sup>1</sup>

### A. Introduction

1. L'Algérie a obtenu des résultats encourageants en matière de croissance au cours de la dernière décennie. Pour l'avenir, un des enjeux majeurs consistera à placer le secteur hors hydrocarbures sur la voie d'une croissance économique plus forte et durable de façon à améliorer davantage les perspectives globales de croissance et à réduire le chômage. Le secteur hors hydrocarbures représente les deux tiers du PIB et 98 % des emplois, mais ne produit qu'une part négligeable des exportations. La croissance du PIB réel hors hydrocarbures a sensiblement augmenté depuis 2001, affichant un taux annuel de croissance d'environ 5½ % en moyenne au cours de la période 2002–05. Toutefois, cette performance est restée relativement modeste par rapport à celle affichée récemment par la plupart des autres pays producteurs de pétrole de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), ce qui donne à penser que l'Algérie pourrait encore faire mieux en cette matière (graphique I.1). Le présent chapitre a donc pour objectif d'évaluer les perspectives de croissance de l'économie algérienne. S'appuyant sur les recherches empiriques portant sur la croissance, le présent rapport combine la modèle standard de décomposition de la croissance et l'analyse économétrique transversale pour définir le rôle des facteurs macroéconomiques et institutionnels responsables de la croissance économique. Les résultats permettent de déterminer les secteurs clés dans lesquels le maintien ou l'accélération des réformes permettraient à l'Algérie de réaliser une croissance accélérée et durable à moyen et à long terme.

Graphique I.1. Croissance du PIB réel hors hydrocarbures  
(Moyenne de 2001–05, en pourcentage)



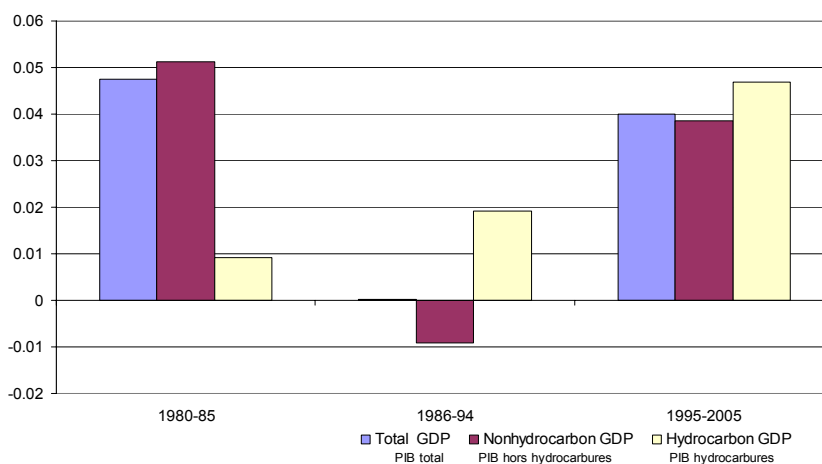
Source : estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Préparé par Boileau Loko.

2. Le présent chapitre est organisé comme suit : la section II examine la croissance antérieure de l'Algérie et les facteurs qui sous-tendent la reprise récente de la croissance du PIB hors hydrocarbures. On utilise un cadre classique de décomposition de la croissance pour déterminer dans quelle mesure l'accumulation des facteurs ou l'augmentation de la productivité totale des facteurs (PTF) ont influé sur la croissance. La section III évalue les perspectives de croissance de l'économie à moyen et à long terme. Elle s'appuie sur l'analyse économétrique transversale pour mesurer les facteurs qui expliquent la croissance à long terme de l'Algérie, avec une attention particulière aux facteurs macroéconomiques et institutionnels. L'analyse transversale met en lumière certains facteurs de croissance possibles, tout en proposant des critères de comparaison avec d'autres pays. Les résultats donnent enfin un aperçu des possibilités de croissance envisageables à condition que le pays mette en œuvre et poursuive résolument un programme approprié de réformes.

### B. Croissance du secteur des produits autres que les hydrocarbures

Graphique I.2. Croissance économique de l'Algérie, 1980–2005  
(En pourcentage)



Source : estimations des services du FMI.

3. La croissance économique du secteur des produits autres que les hydrocarbures observée en Algérie de 1980 à 2005 peut être subdivisée en trois sous-périodes distinctes (graphique I.2) :

- **Accroissement de la production** : de 1980 à 1985, le secteur hors hydrocarbures a connu une croissance rapide de 5,1 % par année en moyenne, due à une stabilité politique relative, le niveau élevé des cours du pétrole et la croissance rapide des dépenses publiques.
- **Chute de la production** : la tendance a été inversée de 1986 à 1994 par suite, principalement, de la baisse des prix des hydrocarbures, de la lenteur et de l'inconstance des réformes et de la violence politique. Le PIB hors hydrocarbures (PIBHH) a chuté en moyenne d'environ 1 % par année entre 1986 et 1994.

**Reprise de la croissance** : en 1994, les déséquilibres macroéconomiques et financiers avaient atteint un niveau élevé et non viable. Avec l'aide du FMI et d'autres partenaires, les autorités ont entamé d'importantes réformes macroéconomiques et structurelles qui ont conduit à une ouverture et à une libéralisation plus grandes de l'économie. Ces réformes ont jeté les bases propices à une reprise de la croissance. Suite au récent relèvement des prix du pétrole, les autorités ont lancé en 2001 un programme de relance économique suivi, en 2004, d'un programme de raffermissement de la croissance grâce auxquels le taux de croissance s'est encore redressé. À partir de 2002, la croissance du PIBHH réel s'est accélérée sensiblement pour atteindre un taux moyen annuel d'environ 5½ %. S'agissant de l'offre, la croissance a été particulièrement forte dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et des travaux publics et des services non gouvernementaux. Côté demande, la croissance du PIBHH a été principalement stimulée par l'absorption intérieure, les exportations de produits autres que les hydrocarbures représentant moins de 2 % du PIBHH.

4. La croissance récente observée du secteur hors hydrocarbures peut être attribuée en partie aux effets bénéfiques importants de la mise en œuvre du programme de rétablissement économique et du programme de raffermissement de la croissance adoptés par les autorités et financés par la hausse des recettes provenant des hydrocarbures. Toutefois, à long terme, la hausse des prix mondiaux des hydrocarbures risque d'avoir des effets négatifs sur le secteur hors hydrocarbures. Des estimations empiriques indiquent l'existence d'une relation positive entre les prix réels du pétrole et le taux de change effectif réel (TCER) en Algérie.<sup>2</sup> La persistance de prix réels du pétrole élevés devrait en conséquence entraîner une appréciation du taux de change effectif réel qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur le secteur hors hydrocarbures («syndrome hollandais»). C'est la raison pour laquelle il est crucial de mettre en œuvre des politiques et des réformes qui auront pour effet de renforcer la productivité et de promouvoir une croissance durable de ce secteur. Par ailleurs, lorsque les recettes provenant des hydrocarbures commenceront à baisser, la création d'emplois et la croissance dépendront de l'expansion et de la diversification des activités du secteur hors hydrocarbures.

5. On utilise un cadre classique de décomposition de la croissance pour mesurer la contribution respective de la croissance des facteurs de production et de la productivité totale des facteurs (PTF) dans la croissance économique en Algérie.<sup>3</sup> Les résultats donnent à penser

---

<sup>2</sup> Voir Koranchelian (2005).

<sup>3</sup> On suppose que le processus de production ( $Y_t$ ) est caractérisé par une technologie de Cobb-Douglas classique qui utilise le stock de capital physique ( $K_t$ ), le stock de capital humain par travailleur ( $h_t$ ), et la main-d'oeuvre utilisée ( $L_t$ ) ainsi que la PTF ( $A_t$ ).

$$Y_t = A_t K_t^\alpha (h_t L_t)^{1-\alpha}$$

où  $\alpha$  désigne l'élasticité de la production relativement au capital physique, et  $t$  désigne l'année.

On suppose des valeurs de l'élasticité de la production du capital et de la main-d'oeuvre de 0,5 chacune.

L'utilisation de valeurs plus usuelles de l'élasticité de 0,33 pour le capital et de 0,67 pour la main-d'oeuvre donnerait une valeur très élevée de la contribution du capital humain et une croissance de la PTF plus négative.

à suivre...

que l'accumulation des facteurs a constitué la principale source de la croissance du PIB algérien entre 1981 et 2005, tandis que la PTF affichait une croissance négative (tableau I.1). Toutefois, il convient d'interpréter ces résultats avec prudence. La PTF est calculée sous forme de résidu; elle risque ainsi non seulement de capter les effets des changements techniques, mais également ceux d'autres facteurs, à moins que les effets de ces derniers sur la hausse des facteurs de production ne soient déjà pris en compte.

Tableau I.1. Sources de la croissance, 1981–2005

	1981–2005	1981–85	1986–94	1995–2001	2002–05
(En pourcentage)					
Croissance du PIB réel	2,8	5,2	0,0	3,1	5,5
Taux de croissance des facteurs (en pourcentage)					
Capital	2,8	6,8	2,1	1,2	2,3
Main-d'oeuvre	4,1	4,3	3,5	3,6	6,5
Capital humain	9,6	11,3	9,7	7,8	10,6
Contributions (points de pourcentage)					
Capital	1,4	3,4	1,1	0,6	1,2
Main-d'oeuvre	1,0	1,1	0,9	0,9	1,6
Capital humain	2,4	2,8	2,4	2,0	2,7
PTF	-2,0	-2,1	-4,3	-0,3	0,1

Source : calculs de l'auteur.

6. Les résultats modestes de l'Algérie en matière de production s'expliquent principalement par a) le retard accusé dans la transition à l'économie de marché, b) ses institutions relativement faibles, c) la petite taille du secteur privé, d) des conditions d'investissement défavorables, e) les distorsions du marché du travail et f) une situation politique difficile, marquée par des troubles civils incessants depuis 1992, qui a provoqué le départ (migration) de travailleurs et de dirigeants d'entreprises qualifiés.<sup>4</sup>

À cause de l'insuffisance des données, il n'a pas été possible de procéder à une analyse séparée de la PTF pour le secteur des hydrocarbures et celui des produits autres que les hydrocarbures. Pour en savoir plus sur la comptabilité de la croissance, voir Bosworth et Collins (2003).

<sup>4</sup> La faible croissance de la PTF découle également en partie de l'hypothèse formulée concernant la croissance du capital humain. L'hypothèse actuelle (l'indice du capital humain est construit sous forme de fonction de la population active et de la scolarité moyenne des travailleurs en utilisant des données tirées de Barro et Lee,

à suivre...

### C. Perspectives de croissance à long terme

7. Nous utilisons l'analyse économétrique sur un échantillon de pays pour définir les facteurs liés aux résultats de croissance à long terme et déterminer les causes des variations observées d'un pays à l'autre au cours de la période 1993–2005. Nous examinons ensuite comment ces facteurs déterminants de la croissance économique ont évolué en Algérie comparativement à ce qu'on a observé dans d'autres pays de la région et chez les principaux concurrents de l'Algérie. Enfin, en utilisant les coefficients tirés de cette régression et des valeurs cibles raisonnables des facteurs de croissance (par exemple, la moyenne de l'échantillon) pour l'Algérie, nous dérivons une estimation de la croissance potentielle et obtenons un aperçu des secteurs clés où les réformes politiques et les réformes structurelles pourraient avoir un impact considérable sur la croissance du PIB.

8. Selon la littérature et les études empiriques, les principaux déterminants de la croissance économique seraient a) les politiques macroéconomiques; b) le capital humain; c) l'ouverture du marché; d) le développement du secteur financier et e) l'environnement institutionnel.

- De nombreux travaux ont démontré que la stabilité macroéconomique, et notamment la stabilité des prix, compte parmi les principaux déterminants de la croissance à long terme.<sup>5</sup>
- Plusieurs études ont démontré que le capital humain, qu'il soit mesuré par les taux de scolarisation, la durée de la scolarité ou l'espérance de vie, compte parmi les facteurs importants de la croissance économique (Barro, 2001).
- On considère que l'ouverture commerciale favorise la croissance à long terme grâce aux améliorations qu'elle entraîne en matière de technologie et de productivité totale des facteurs (Coe et Helpman, 1995; Edwards, 1998; Dollar et Kraay, 2004). Si, les études empiriques sont en général consistantes quant aux effets néfastes, sur la croissance, de politiques préconisant le repli sur soi, l'accent est mis depuis quelques années sur l'importance de politiques complémentaires capables de promouvoir les avantages d'un régime commercial plus ouvert, et notamment : des politiques macroéconomiques saines, des institutions favorables au marché, une infrastructure solide, une réglementation propice à la conduite des affaires, un marché du crédit qui fonctionne bien, et un marché du travail plus souple (Chang, Kaltani et Loayza, 2005).

---

2000) risque de conduire à une sous-estimation de la contribution de la PTF à la croissance. Toutefois, lorsqu'on exclut l'incidence de l'éducation, la tendance de la PTF reste inchangée.

<sup>5</sup> Pour un examen critique de la documentation spécialisée, voir par exemple Rodrick, Subramanian et Trebbi (2002).



- Plusieurs études se sont penchées sur les liens potentiels entre le développement du secteur financier et la croissance économique. Des études récentes ont cherché à décrire le mécanisme par lequel les systèmes financiers influent sur le développement économique, faisant valoir que le développement du secteur financier favorisera une plus grande mobilisation de l'épargne et une meilleure répartition des ressources économiques, stimulant ainsi les investissements productifs et la croissance économique (Levine, 2004).
- La littérature et les études empiriques publiées récemment insistent également sur le rôle important joué par les institutions dans la promotion de la croissance à long terme (Acemoglu *et al.*, 2004). La qualité des institutions influe sur le climat des affaires et, par ricochet, sur la croissance à long terme. Le secteur privé doit pouvoir évoluer dans un environnement qui récompense l'innovation et les activités productives au lieu d'encourager la recherche de rentes. Par ailleurs, des institutions de qualité renforcent l'aptitude des autorités à adapter les politiques pour mieux faire face aux chocs exogènes.

### Régression

9. L'analyse transversale portant sur un échantillon de pays est un moyen courant de mesurer la croissance. Elle prend la forme suivante :

$$g_i = \alpha + \beta y_i + \gamma inf_i + \lambda Ed_i + \phi Open_i + \varphi Credit_i + \delta EDB_i$$

Où  $g_i$  désigne le logarithme de la croissance réelle annuelle moyenne par habitant du pays  $i$ ,  $y$  le logarithme de la production initiale par habitant,  $inf$  le taux d'inflation,  $Ed$  le logarithme du taux de scolarisation secondaire,  $Open$  le degré d'ouverture du commerce (importations et exportations totales par rapport au PIB),  $Credit$  le niveau de développement du secteur financier (logarithme du ratio crédit au secteur privé/PIB) et  $EDB$  la qualité de l'environnement institutionnel (Ease of Doing Business).

10. Deux séries d'indicateurs institutionnels sont fréquemment utilisées dans la littérature : Le Guide international du risque-pays (International Country Risk Guide—ICRG) et les Indicateurs de la gouvernance de la Banque mondiale.<sup>6</sup> Ces deux séries d'indicateurs donnent un aperçu de l'opinion que se font les investisseurs de la gouvernance

---

<sup>6</sup> L'indice ICRG fournit une évaluation du risque-pays fondée sur la qualité de la bureaucratie, le niveau de corruption de l'État, la primauté du droit, et le risque d'expropriation et de répudiation des contrats par les autorités publiques. Les indicateurs de la gouvernance de la Banque mondiale prennent en compte six dimensions de la qualité institutionnelle ou de la gestion des affaires publiques : voix et la responsabilité, qui mesure l'expression des droits politiques, civils et humains; instabilité politique et violence; efficacité de l'État, qui mesure la compétence de la bureaucratie et la qualité de la prestation des services publics; fardeau de la réglementation, qui mesure les effets des politiques nuisibles au marché; primauté du droit et lutte contre la corruption.

d'un pays donné. Toutefois, elles ne prennent pas nécessairement en compte l'ensemble des réformes en cours puisque les perceptions des investisseurs risquent d'être lentes à changer (à cause d'idées arrêtées ou de problèmes de crédibilité) ou d'être influencées par des événements extérieurs. Tout en prenant acte de l'importance de ces indicateurs, nous donnons plutôt la préférence aux indicateurs DBI (Doing Business indicators) qui permettent de mesurer comment la réglementation favorise ou fait obstacle à la conduite des affaires dans différents domaines particuliers.<sup>7</sup> Il est permis de penser que ces indicateurs fournissent une mesure plus précise et plus objective du climat des affaires.

11. Notre échantillon couvre la période 1993–2005 et comprend 35 pays :

- Les pays de la région MENA et d'autres pays producteurs de pétrole importants : Algérie, Bahreïn, Iran, Koweït, Libye, Mexique, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Équateur, Indonésie, Kazakhstan et Venezuela.
- Des pays non producteurs de pétrole : Égypte, Maroc, Pakistan, Syrie, Tunisie, Colombie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, République slovaque, Ukraine, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Turquie, Macédoine (ARYM), Slovénie, Croatie et Bosnie-Herzégovine.

12. L'analyse de régression englobe l'ensemble des pays de l'échantillon et utilise le PIB par habitant. Une deuxième étape utilise une variable muette pour représenter les pays qui sont d'importants exportateurs de pétrole. Les résultats—conformes, dans leurs grandes lignes, à ceux rapportés dans la littérature—font ressortir l'importance d'une politique économique saine et de la qualité des institutions pour le développement économique à long terme. Toutes les variables ont le signe prévu et sont significatives. Les résultats sont indiqués dans le tableau I.2 et se résument comme suit :

- Conformément au principe de la convergence conditionnelle, les pays dont le PIB par habitant initial est le plus bas affichent un taux de croissance supérieur. On s'attend à ce que les niveaux de revenu des économies les plus pauvres rattrapent graduellement ceux des pays plus riches.
- Les pays dont le taux de croissance économique est plus bas ont également tendance à afficher un taux d'inflation plus élevé.

---

<sup>7</sup> Ces indicateurs sont au nombre de dix : démarrage d'une entreprise; demandes de permis; embauche et licenciement des travailleurs; enregistrement des propriétés; crédit bancaire; protection des investisseurs; recours judiciaires pour l'exécution des contrats; échanges internationaux; impôts et cessation d'activité des entreprises.

- Il existe un lien étroit entre le niveau d'éducation et le développement économique. Une hausse de 10 % du taux d'inscription à l'école secondaire entraînera une augmentation du taux de croissance économique de 0,4 %.
- La libéralisation du commerce favorise la croissance économique. Une amélioration de 10 % du PIB à ce chapitre entraînera une augmentation du taux de croissance économique de 0,1 %.
- Il existe un rapport positif entre le ratio crédit au secteur privé/PIB et le développement économique. Une hausse de 10 % du niveau de crédit au secteur privé entraînera une augmentation du taux de croissance économique d'environ 0,7 percent.
- Un climat plus propice aux affaires favorise l'activité économique. Un pays qui gagne dix rangs dans le classement de l'indice DBI peut s'attendre à une hausse de son taux de croissance du PIB réel par habitant d'un peu plus de 0,1 %.

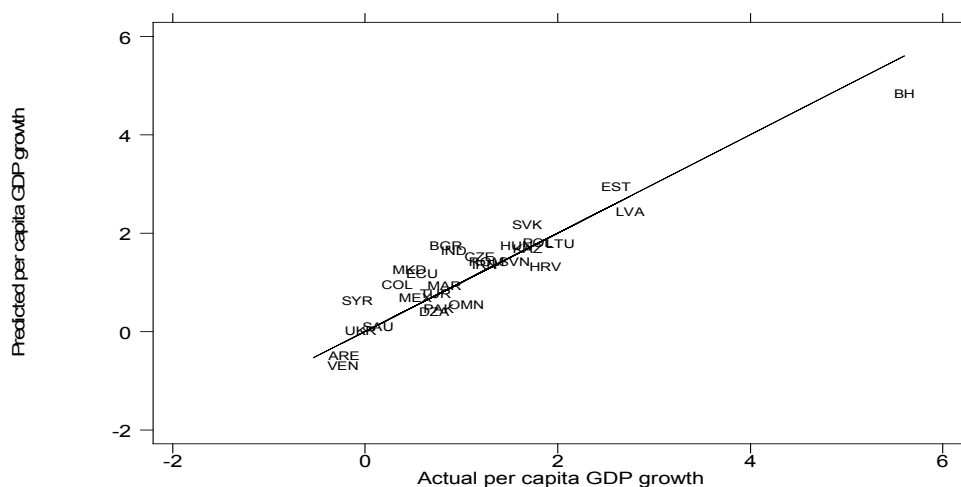
Tableau I.2. Analyse de régression de la croissance

Variable dépendante : Logarithme de la croissance réelle par habitant	(1)	(2)
Logarithme du PIB initial par habitant	-1,94***	- 2,00***
Inflation	- 0,002***	- 0,002***
Logarithme du taux de scolarisation secondaire	2,67***	2,69***
Ouverture du commerce	0,009**	0,009**
Logarithme du ratio crédit intérieur au secteur privé/PIB	0,46**	0,45**
EDBI	-0,007**	- 0,007**
Variable muette des pays producteurs de pétrole		0,17
Valeur R <sup>2</sup> ajustée	0,86	0,86

Les symboles \*\*\*, \*\* et \* indiquent un niveau de signification de 1, 5 et 10 % respectivement.

13. Le modèle explique environ 85 % des variations du taux de croissance d'un pays à l'autre, et l'analyse de régression explique bien la croissance économique observée en Algérie ainsi que dans la plupart des économies de l'échantillon (graphique I.3).

Graphique I.3. Croissance du PIB par habitant : résultats effectifs comparés aux prévisions, 1993–2005



14. Les variables explicatives incluses expliquent environ 70 % de la croissance du PIB réel par habitant en Algérie au cours de la période 1993–2005 (tableau I.3). La régression donne également de bons résultats pour les sous-périodes 1993–2001 et 2002–05. D'autres facteurs expliquent le tiers environ de la hausse observée du taux de croissance par habitant entre les deux périodes (tableau I.4), notamment la relance budgétaire importante engendrée par la mise en œuvre des programmes de dépenses de l'État financés par la hausse des recettes provenant des hydrocarbures, et l'atténuation sensible des troubles civils.

Tableau I.3. Croissance du PIB réel par habitant : données effectives et prévisions.

	1993–05	1993–2001	2002–05	Variation <sup>1/</sup>
	(En pourcentage)			
Croissance du PIB réel par habitant				
Effective	2.0	1.4	3.5	2.1
Prévue	1.4	1.0	2.4	1.4
Prévue/effective	70.0	71.4	68.6	66.7
Inflation (pourcentage)	9.6	12.9	2.3	-10.6
Ouverture du commerce (% PIB)	56.5	52.8	65.0	12.2
Crédit au secteur privé (% PIB)	7.5	5.6	11.6	6.0
Taux de scolarisation, niveau secondaire (% br)	68.8	64.9	77.8	12.9

1/ 2002–05 comparée à 1993–2001.

Tableau I.4. Contribution à la hausse du PIB réel par habitant entre 1993-2001 et 2002-05

	Contribution	En pourcentage de la hausse totale
Facteurs à long terme	1,40	66,7
Inflation	0,04	1,7
Ouverture du commerce	0,16	7,5
Crédit au secteur privé	0,49	23,1
Niveau d'éducation	0,72	34,5
Autres facteurs	0,70	33,3
Augmentation totale	2,10	100,0

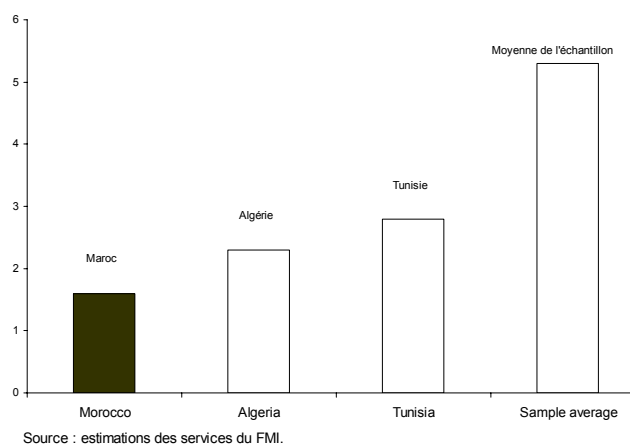
Source : calculs de l'auteur.

15. La relance budgétaire persistera vraisemblablement à moyen terme (au moins jusqu'en 2009/2010). Par la suite, en supposant qu'aucun changement important ne soit apporté aux politiques macroéconomiques et structurelles, le taux de croissance du PIB par habitant diminuera probablement pour revenir à la valeur estimée pour la période de 2002–05, c'est-à-dire environ 2½ %, correspondant à un taux de croissance du PIB total de près de 4 % (en supposant un taux de croissance démographique de 1½ %). Toutefois, si l'Algérie réussissait à maintenir la stabilité macroéconomique, à poursuivre la libéralisation du commerce, à renforcer l'intermédiation financière et à créer un climat plus propice aux affaires, elle pourrait connaître une croissance économique sensiblement plus forte.

### Quelles sont les perspectives de croissance de l'Algérie?

16. Au cours de la dernière décennie, l'Algérie a réussi à rétablir la stabilité macroéconomique. Depuis 1999, la balance des paiements et le budget sont excédentaires, et les réserves internationales officielles ont augmenté sensiblement, passant d'un niveau équivalent à moins d'un mois d'importations en 1990 à presque 23 mois en 2005. Le taux d'inflation est passé d'environ 32 % en 1992 à moins de 2 % en 2005. Le taux moyen d'inflation pour la période 2002–05 est inférieur à la moyenne de l'échantillon (graphique I.4).

Graphique I.4. Inflation de l'IPC, 2002–05



17. L'Algérie présente à l'heure actuelle un niveau très bas d'intermédiation financière, c'est-à-dire du ratio moyen des créances sur le secteur privé par rapport au PIB, pour la

période 2002–05. Toutefois, au cours des récentes années, le pays a commencé à mettre en œuvre des mesures correctrices grâce auxquelles le crédit au secteur privé est passé de 6,8 % du PIB (environ 12 % du PIBHH) en 2001 à près de 12 % en 2005 (21 % du PIBHH). Toutefois, le niveau d'intermédiation financière de l'Algérie reste bas au regard des normes régionales et internationales (graphique I.5).

18. Le pays a mis en œuvre des politiques de plus en plus axées sur le marché et sur l'ouverture sur l'extérieur, et notamment sur la libéralisation du commerce. Le processus de libéralisation des échanges comprend une réforme complète des tarifs douaniers en 2001, la mise en vigueur de l'accord d'association signé entre l'Algérie et l'Union européenne en 2005, et certaines mesures prises en vue de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. Toutefois, le commerce régional se heurte toujours à des obstacles importants, et le taux moyen simple des droits de douane de l'Algérie est toujours supérieur à celui de ses principaux concurrents, ce qui donne à conclure que des progrès restent encore à faire sur le front de la libéralisation des échanges (graphique I.6).

19. Les résultats de l'Algérie en ce qui concerne les indicateurs institutionnels restent limités, malgré les progrès accomplis. Le pays occupe un rang inférieur à celui de la plupart des pays de l'échantillon pour ce qui est de la facilité à faire des affaires (graphique I.7).

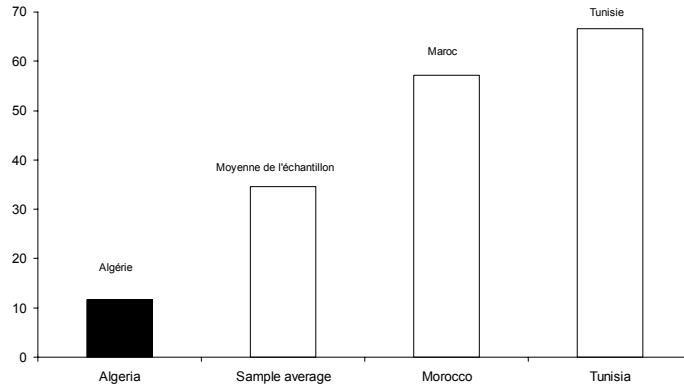
20. Le potentiel de croissance du PIB est estimé selon trois scénarios : a) aucune réforme supplémentaire (scénario 1); b) réformes macroéconomiques et structurelles en cours (scénario 2); c) réformes ambitieuses (scénario 3). On suppose dans les trois cas une augmentation du taux d'inflation de quelque 4½ %, sous l'effet de la relance budgétaire, des hausses de salaires consenties à la fin de 2006 et des hausses envisagées des prix administrés pour les produits des secteurs du transport et de l'énergie (tableau I.5). Ces calculs doivent être considérés comme des indications d'ordre de grandeur et non comme des projections précises.

Tableau I.5. Algérie : estimations du taux de croissance potentielle

	Scénario		
	Aucune réforme supplémentaire (1)	Réformes macroéconomiques et structurelles en cours (2)	Réformes ambitieuses (3)
<b>Hypothèses</b>			
Inflation	4.5	4.5	4.5
Taux de scolarisation secondaire(% brut)	77.8	77.8	77.8
Crédit au secteur privé (% PIB)	11.6	18.0	25.0
Ouverture du commerce	65.0	80.0	83.0
Facilité à faire des affaires (rang)	116	116	91
<b>Estimations</b>			
Croissance sous-jacente par habitant	2.5	3.5	5.0
Croissance démographique	1.5	1.5	1.5
Croissance sous-jacente totale	4.0	5.0	6.5
Contribution des facteurs exceptionnels	0 - 1,0	0 - 1,0	0 - 1,0
Croissance globale	4,0 - 5,0	5,0 - 6,0	6,5 - 7,5

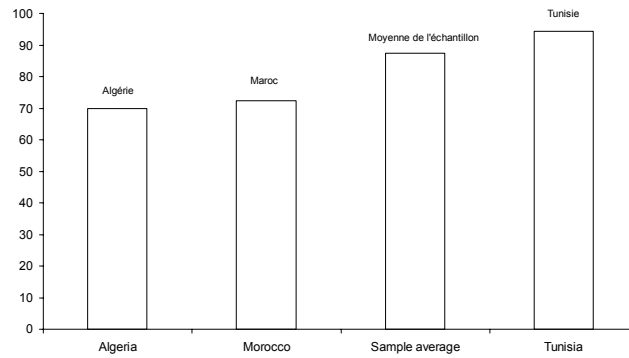
Source : calculs de l'auteur.

Graphique I.5. Crédit au secteur privé, 2002–05  
(en pourcentage du PIB)



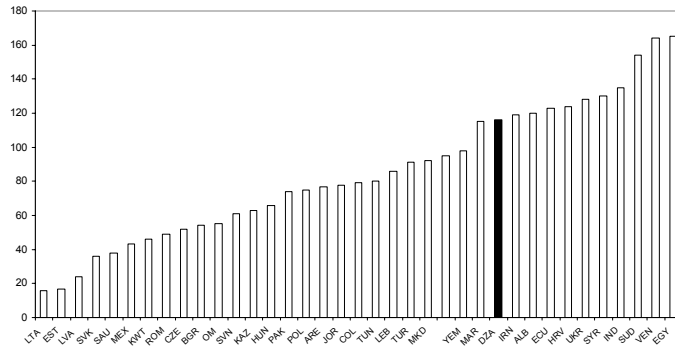
Source : estimations des services du FMI.

Graphique I.6. Ouverture commerciale, 2002–05  
(En pourcentage du PIB)



Source : estimations des services du FMI.

Graphique I.7. Indice de la facilité à faire des affaires, 2006 1/



Source : estimations des services du FMI.

1/ Classement des pays de 1 (le meilleur) à 175 (le pire).

21. Le scénario 1 suppose qu'aucune réforme macroéconomique ou structurelle supplémentaire ne sera entreprise. Le degré d'ouverture commerciale, le ratio du crédit au secteur privé par rapport au PIB, l'indice de la facilité à faire des affaires et le taux de scolarisation secondaire restent inchangés par rapport à 2002–05. On peut donc s'attendre que la croissance sous-jacente attendue restera la même, c'est-à-dire 4 %, et que le taux de croissance globale oscillera entre 4 et 5 % (en prenant en compte l'incidence des facteurs exceptionnels, principalement liés au programme d'investissements publics et à la stabilité politique accrue).

22. La mise en œuvre résolue des réformes macroéconomiques et structurelles en cours pourrait encore accélérer la croissance. Selon le scénario 2, le ratio du crédit au secteur privé par rapport au PIB passe de son niveau actuel (11,5 % du PIB en 2005) à 18 % du PIB (30 % du PIBHH), reflétant ainsi les réformes en cours dans les secteurs financier et bancaire.<sup>8</sup> Il convient de souligner que les incidences positives du crédit au secteur privé sur la croissance dépendent de la qualité de l'intermédiation financière pour le financement des investissements productifs; les prêts improductifs ne favorisent pas une croissance accrue et sont très coûteux pour l'économie. Ce scénario suppose également que l'indicateur de l'ouverture commerciale augmente d'environ 9 points pour atteindre 80 % du PIB, reflétant les effets des réformes en cours dans le secteur du commerce, y compris l'Accord d'association avec l'Union européenne et la liberté totale de la convertibilité courante du dinar. En conséquence, la croissance sous-jacente projetée atteindrait 5 %, et le taux de croissance globale se situerait entre 5 et 6 % (en tenant compte des effets des facteurs exceptionnels).

23. Des réformes structurelles et institutionnelles plus profondes permettraient d'accélérer encore plus la croissance. Le scénario 3 table sur une nouvelle augmentation du crédit au secteur privé qui passerait de 18 à 25 % du PIB. De nombreux pays en transition ont connu de longues périodes de croissance rapide du crédit (Cottarelli *et al.*, 2003). Les pays baltes ont affiché des taux de croissance du crédit au secteur privé particulièrement élevés (tableau I.6). Une libéralisation plus poussée du commerce—et notamment des mesures visant à améliorer l'intégration régionale et à promouvoir l'adhésion à l'OMC—pourrait faire passer l'indicateur de l'ouverture du commerce à 83 % du PIB (la moyenne de l'échantillon). En vertu de ce scénario, l'Algérie améliorerait aussi sensiblement le climat des affaires qui deviendrait comparable à celui observé en Turquie (elle passerait du 116<sup>e</sup> au 91<sup>e</sup> rang au

---

<sup>8</sup> Le ratio moyen du crédit au secteur privé par rapport au PIB pour les pays de l'échantillon s'établit à environ 30 % pour 1993–2005 et à 34 percent pour 2002–05. Sachant que le crédit au secteur privé serait investi principalement dans les activités hors hydrocarbures, nous supposons qu'il passera à 30 % du PIB hors hydrocarbures. Les principales réformes en cours sont : a) la privatisation d'un certain nombre de banques publiques; b) l'amélioration de la gouvernance des banques publiques restantes; et c) le renforcement du contrôle bancaire. Les autorités ont en outre lancé un vaste programme de modernisation du système de paiement et des lois et règlements régissant l'intermédiation financière.



classement des indicateurs sur la facilité à faire des affaires). Dans ces conditions, la croissance sous-jacente prévue atteindrait 6½ %, et le taux de croissance globale (compte tenu des facteurs exceptionnels) oscillerait entre 6½ et 7½ %.

Tableau I.6. Crédit au secteur privé dans certains pays

(En pourcentage du PIB)

	2000	2005
Estonie	23,8	60
Hongrie	33	51
Kazakhstan	15	36
Lettonie	21	60
Lituanie	11,4	35

Source : Cottarelli *et al.*, 2003.

#### D. Conclusion

24. L'examen du bilan et des perspectives de croissance de l'Algérie met en lumière certains points faibles, mais justifie malgré tout un certain optimisme. Par le passé, la croissance totale de la productivité des facteurs n'a pas contribué à la croissance globale dans ce pays. Il est donc possible d'envisager la possibilité d'améliorations sensibles de la productivité. L'analyse économétrique montre que les politiques macroéconomiques, l'ouverture du commerce, le développement du secteur financier et les facteurs institutionnels peuvent jouer un rôle moteur dans la croissance du PIB réel par habitant. Ces résultats montrent la justesse des priorités de réforme des autorités algériennes et laissent conclure, en particulier, que la modernisation des systèmes bancaire et financier, la libéralisation du commerce et l'amélioration du climat des affaires pourraient accroître le potentiel de croissance de l'Algérie.

## RÉFÉRENCES

- Acemoglu, Daron, Simon Johnson et James Robinson, 2004, *Institutions as the Fundamental Cause of Long-Run Growth*. NBER Working Paper No. 10481.
- Barro, Robert J., «Human capital and Growth», *American Economic Review* 91, n° 2 (mai) : 12–17.
- Barro, Robert J. et Lee Jong-Wha, 2000, *International Data on Educational Attainment: Updates and Implications*. Centre for International Development, Working Paper No. 42, Harvard University.
- Bosworth, Barry P. et Susan M. Collins, 2003, *The Empirics of Growth: An update*. Brookings Papers on Economic Activity, Vol. 2.
- Chang, Roberto, Linda Kaltani et Norman Loayza, 2005, *Openness Can Be Good for Growth: The Role of Policy Complementarities*, National Bureau of Economic Research (NBER), Working Paper No. 11787.
- Coe, David T. et Elhanan Helpman, 1995, «International R&D Spillovers». *European Economic Review*, 30(5), pp. 859–87.
- Cottarelli, Carlo, Giovanni Dell’Ariccia et Vladkova I. Hollar, 2003, *Early Birds, Late Risers, and Sleeping Beauties: Bank Credit Growth to the Private Sector in Central and Eastern Europe and in the Balkans*. Document de travail du FMI 03/213 (Washington : Fonds monétaire international).
- Dollar, David et Aart Kraay, 2004, «Trade, Growth, and Poverty». *Economic Journal* 114 (493): F22–49.
- Edwards, Sebastian, 1998, «Openness, Productivity, and Growth: What Do We Really Know». *Economic Journal* 108 (447): 383–98.
- Hall, Robert et Charles Jones, 1999, «Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others?» *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 114 (février), pp. 83–116.
- Khan, Moshin S. et Abdehak S. Senhadji, 2000 *Threshold Effects in the Relationship Between Inflation and Growth*, Document de travail du FMI 00/110 (Washington : Fonds monétaire international).
- Korachelian, Taline, 2005, *The Equilibrium Real Exchange Rate in a Commodity Exporting Country: Algeria’s experience*. Document de travail du FMI 05/135 (Washington : Fonds monétaire international).
- Levine, Ross, 2004, *Finance and Growth: Theory and Evidence*. NBER Working Paper No. 10766.
- Rodrick, Dani, Arvin Subramanian et Francesco Trebbi, 2002, *Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Integration and Geography in Economic Development*. Document de travail du FMI 02/189 (Washington : Fonds monétaire international).

## II. PROBLÉMATIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET CHÔMAGE EN ALGÉRIE<sup>9</sup>

### A. Introduction

1. L'Algérie a connu une croissance économique encourageante au cours des années récentes, mais le taux de chômage est demeuré élevé. La croissance économique s'est accompagnée d'une baisse du taux de chômage, mais ce dernier reste supérieur à ce que l'on observe dans d'autres pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et dans les anciens pays en transition.<sup>10</sup>

2. Le présent chapitre a pour but d'analyser l'évolution du marché du travail et de déterminer les facteurs qui risquent de faire obstacle à la création d'emplois en Algérie. Ce faisant, il étudie certaines variables clés du marché du travail et compare les résultats de l'Algérie à ceux d'autres pays. Les principaux résultats donnent à conclure qu'en dépit du fait que la croissance économique récente a probablement contribué à la baisse du taux de chômage, il y a lieu de s'interroger sur le degré de persistance des résultats obtenus à ce chapitre en 2004-05 compte tenu du fait qu'une proportion importante des nouveaux emplois créés font partie de la catégorie du travail à domicile. De plus, la croissance de l'Algérie se caractérise par sa forte intensité en main-d'oeuvre, ce qui reflète une productivité relativement faible. Toutefois, la réglementation du marché du travail et la fiscalité du travail ne semblent pas poser de problèmes importants en Algérie comparativement à ce qu'on observe dans d'autres pays.

3. Le chapitre est organisé comme suit. La section B se penche sur les raisons qui expliquent la forte baisse récente du taux de chômage. La section C examine l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique et analyse également la productivité du travail, la réglementation du marché du travail et la fiscalité du travail afin de déterminer si ces facteurs expliquent le taux actuel de chômage élevé en Algérie. La section D propose en guise de conclusion un certain nombre de recommandations de politique économique.

### B. Pourquoi le taux de chômage a-t-il connu une forte baisse entre 2004 et 2005?

4. Selon les données officielles, le taux de chômage total et le taux de chômage chez les jeunes ont tous deux nettement chuté depuis 2000 (graphique II.1). Le taux de chômage total a été réduit de moitié sur cinq ans, passant de 30 % (le taux le plus élevé depuis la fin des années 1980) à 15,3 % en 2005. Le taux de chômage chez les jeunes a lui aussi baissé

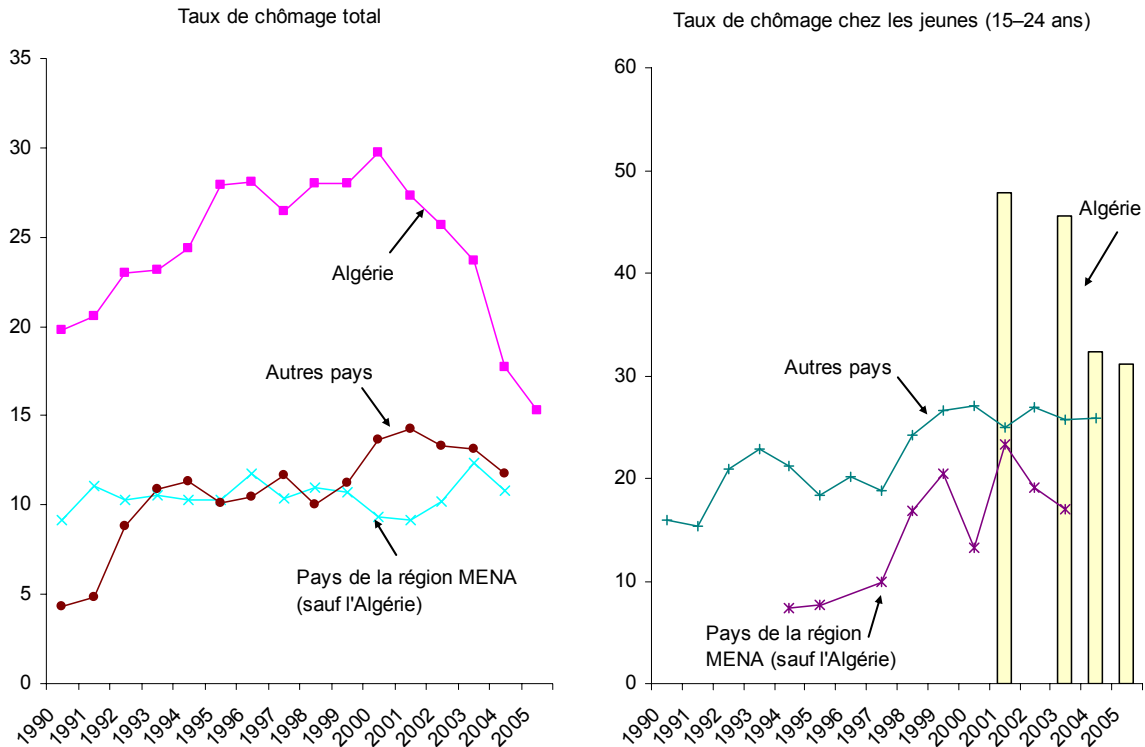
---

<sup>9</sup> Préparé par Kangni Kpodar. Ce document est basé sur les données officielles de l'Algérie et est le fruit des efforts actuels de collaboration entre le FMI et la Banque mondiale. L'auteur souhaite remercier Andras Bodor, Jose R. Lopez-Calix et David Robalino pour les multiples observations qu'ils ont formulées sur le document.

<sup>10</sup> L'échantillon est constitué des pays suivants : Albanie, Arabie saoudite, Bulgarie, Croatie, Égypte, Émirats arabes unis, Estonie, Hongrie, Jordanie, Lettonie, Liban, Lituanie, Macédoine, Maroc, Pakistan, Pologne, Qatar, Roumanie, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Syrie, Tunisie, Turquie, Ukraine et Yémen.

sensiblement, passant de 48 % en 2001 à 31 % en 2005. Le graphique II.1 montre également que le taux de chômage de l'Algérie était plus élevé que la moyenne des pays de la région MENA et celle des anciens pays en transition entre 1990 et 2004, malgré une baisse sensible de l'écart observé au cours des cinq dernières années.

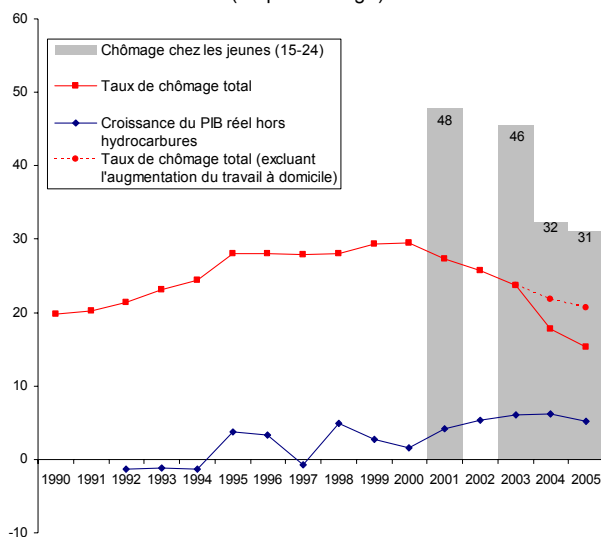
Graphique II.1. Pays de la région MENA et pays en transition : taux de chômage total et taux de chômage chez les jeunes, 1990–2005  
(En pourcentage)



Sources : autorités algériennes (2005), estimations des services de la Banque mondiale (2006) et du FMI.

5. La croissance économique récente a probablement contribué à la baisse du taux de chômage (graphique II.2). Le chômage a augmenté rapidement jusqu'en 1995 (période au cours de laquelle l'économie avait subi un ralentissement); il s'est stabilisé au cours de la deuxième moitié des années 90 pour ensuite commencer à diminuer à partir de 2001 (une période de forte croissance économique).

Graphique II.2. Chômage et croissance, 1990–2005  
(En pourcentage)

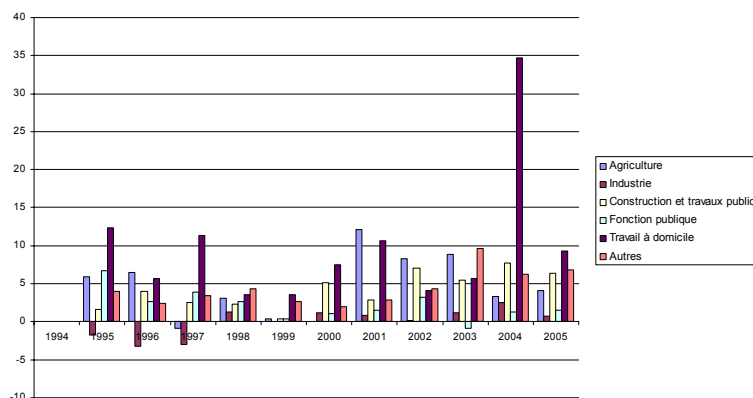


Sources : autorités algériennes (2005), estimations des services de la Banque mondiale (2006) et du FMI.

6. Toutefois, on peut s'interroger sur la durabilité de la baisse du taux de chômage observée au cours de la période 2004–05 puisqu'une proportion sensible des nouveaux emplois créés appartient à la catégorie du travail à domicile et ces emplois sont en plus de nature temporaire. Le travail à domicile, qui comprend le service militaire et les emplois intermittents, s'est accru considérablement, surtout en 2004 où on a observé une hausse de 34 %

(graphique II.3). Cette hausse est due en partie au fait que l'enquête auprès des ménages a été réalisée peu de temps avant le Ramadan, ainsi qu'à de possibles problèmes de mesure.<sup>11</sup> Sans cette augmentation du travail à domicile en 2004 et en 2005, le taux de chômage aurait atteint environ 22 % en 2004 et 21 % en 2005 (graphique II.2). Par ailleurs, le nombre d'emplois permanents diminue tandis que le nombre d'emplois temporaires augmente, ce qui reflète probablement une participation plus active du secteur privé dans la création d'emplois. En 2004, près de 90 %

Graphique II.3. Croissance de l'emploi par secteur, 1995–2005  
(En pourcentage)



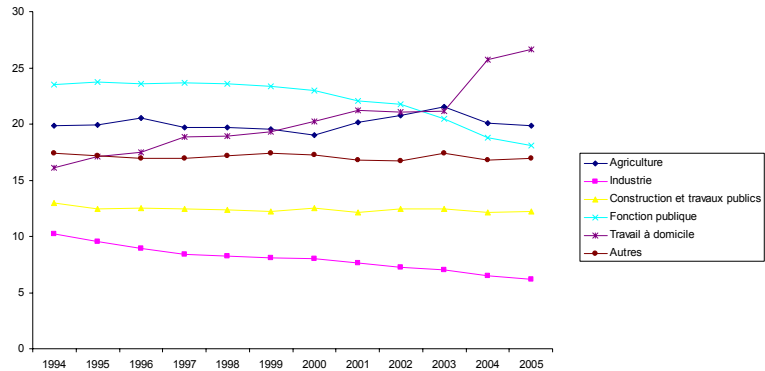
Source : estimations des services du FMI (2006).

<sup>11</sup> L'enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages algériens semble respecter la méthodologie recommandée par l'Organisation internationale du travail.

des emplois du secteur public étaient permanents, comparativement à 11 % seulement pour les emplois du secteur privé.

7. Malgré la réduction du nombre d'emplois dans le secteur public, les dépenses de l'État demeurent le moteur principal de la création d'emplois. Le graphique II.4 montre que l'emploi dans la fonction publique en proportion du total des emplois est en baisse à mesure que le pays évolue vers une économie de marché. Même si la proportion des emplois

Graphique II.4. Proportion des emplois par secteur, en pourcentage du total des emplois, 1994–2005



Source : estimations des services du FMI (2006).

appartenant au secteur de la construction et des travaux publics est stable, l'emploi dans ce secteur a connu une croissance régulière depuis 2000—variant de 3 % en 2001 à 8 % en 2004, en raison surtout de la hausse des dépenses publiques en capital financées par les recettes provenant des hydrocarbures.

8. Le rôle des programmes publics de promotion de l'emploi dans la baisse du chômage reste encore incertain, et il faudra obtenir de plus amples informations pour le définir clairement. Selon les dernières estimations, les programmes publics de promotion de l'emploi<sup>12</sup> ont permis de créer 1,4 million d'emplois au cours de la période 1997–2001 (Ait Youness et Annane, 2004), mais ces emplois sont pour la plupart temporaires. De plus, les autorités ont lancé en 2001 un programme de soutien de la relance économique (PSRE) pour la période 2001–04 afin de stimuler la demande globale et de créer des emplois grâce aux investissements publics dans l'infrastructure, et la promotion de la production agricole et des petites et moyennes entreprises. Le PSRE avait pour objectif de créer près de 850.000 emplois au cours de la période 2001–04. Les autorités algériennes ont estimé qu'il aurait en réalité créé 728.000 emplois.<sup>13</sup> Toutefois, selon les résultats d'une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2004), ce programme aurait donné des résultats mitigés puisque ces incidences à long terme sur la croissance économique et l'emploi restent hypothétiques.

<sup>12</sup> Y compris : a) le programme Emplois salariés d'initiative locale (ESIL); b) le programme Travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'oeuvre (TUP-HIMO); c) le Contrat pré-emploi (CPE); et d) le plan Activités d'intérêt général (AIG).

<sup>13</sup> Voir le rapport du PSRE à l'adresse <http://www.cg.gov.dz/psre/bilan-psre.htm>.

### C. Pourquoi le chômage est-il toujours si élevé en Algérie?

9. Cette section examine les facteurs qui pourraient expliquer le taux de chômage élevé en Algérie, notamment l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique, la productivité du travail, la réglementation du marché du travail, la fiscalité du travail, le climat des affaires, la position dominante du secteur public et la disparité entre les compétences.

#### La croissance économique

10. La croissance de l'Algérie est intensive en travail. Le tableau II.1 décrit l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique en utilisant des estimations obtenues par la méthode des moindres carrés ordinaires. Les résultats suggèrent qu'une augmentation de 1 % du PIB hors hydrocarbures entraînerait une augmentation de 0,9 % du total des emplois (en excluant le travail à domicile). Les services non gouvernementaux et la construction et les travaux publics sont les secteurs qui présentent la plus forte intensité de main-d'œuvre. Nous n'avons pas observé de corrélation entre l'emploi dans le secteur industriel et la production industrielle, ce qui s'explique probablement par la réduction sensible des effectifs subie par ce secteur.

11. À condition de mettre en œuvre un programme ambitieux de réformes macroéconomiques et structurelles, l'Algérie pourrait ramener son taux de chômage sous la barre des 10 % à moyen terme. Dans le chapitre précédent, nous avons estimé que l'Algérie pourrait porter la croissance de son PIB réel à 5 %, à condition de poursuivre résolument la mise en œuvre des réformes en cours. Le taux de chômage pourrait alors baisser à moins de 10 % d'ici 2015, en supposant que la productivité s'accélère sous l'effet des réformes structurelles et que la population active affiche une croissance moyenne de 2,5 %.<sup>14</sup> Toutefois, ces résultats pourraient être atteints plus tôt si les autorités mettent en œuvre des réformes qui favorisent une croissance accrue.

---

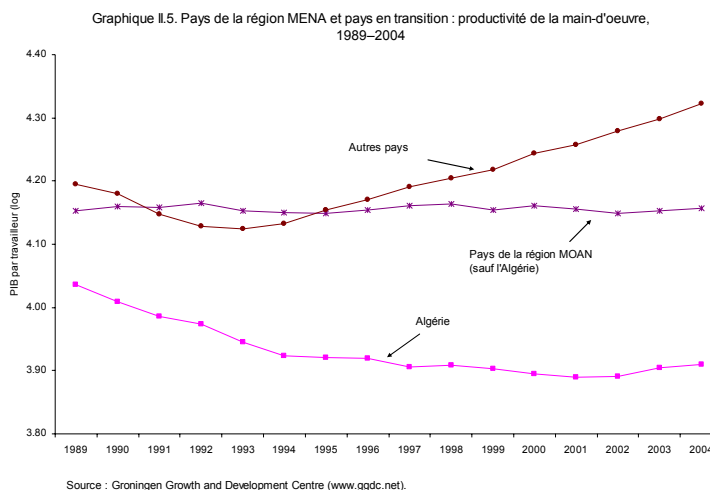
<sup>14</sup> Le taux de chômage calculé pour 2005 est ajusté pour tenir compte de la croissance du travail à domicile en 2004 puisque les emplois de ce type sont probablement temporaires.

Tableau II.1. Élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique, 1989–2005

Variable dépendante : Nombre total d'emplois	Nombre total d'emplois	Nombre total d'emplois (excluant le travail à domicile)	Emploi par secteur				
			Agriculture	Industrie	Construction et travaux publics	Fonction publique	Services non gouvernementaux
PIB hors hydrocarbures	1,34*** (0,15)	0,90*** (0,09)					
PIB par secteur							
Agriculture			0,87*** (0,07)				
Industrie				0,31 (0,22)			
Construction et travaux publics					0,94*** (0,04)		
Fonction publique						0,67*** (0,09)	
Services non gouvernementaux							1,79*** (0,14)
Constante	-1,72 (1,14)	1,52** (0,71)	1,98*** (0,39)	4,49*** (1,26)	1,17*** (0,23)	3,12*** (0,55)	-4,45*** (0,95)
Observations	17	17	17	17	17	17	16
R-carré	0,85	0,86	0,92	0,12	0,97	0,79	0,92

## Productivité du travail et salaires réels

12. Globalement, la productivité du travail est faible en Algérie. Le graphique II.5 montre qu'elle reste inférieure à la moyenne de la région MENA et des anciens pays en transition, et qu'elle a diminué au fil du temps. Cette situation explique l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique relativement élevée qui a aidé l'Algérie à réduire sensiblement le taux de chômage au cours des dernières années. Pour assurer une baisse durable du chômage, la croissance tirée par le secteur privé et l'investissement devraient être les principaux moteurs de la création d'emplois, ce qui risque peu de se réaliser





dans les conditions actuelles de faible productivité du travail (encadré II.1). Une augmentation de la productivité conduirait à une réduction des coûts unitaires de la main-d'oeuvre qui stimulerait la création d'emplois dans le secteur privé.

### **Encadré II.1. Productivité du travail et création d'emplois en Algérie**

Dans l'ensemble, les emplois ont été créés dans des secteurs affichant une croissance négligeable ou négative de la productivité du travail, ou des secteurs qui pourraient être de nature informelle. Autrement dit, la croissance de la production a subi un ralentissement dans les secteurs où l'emploi a connu une croissance rapide. Par exemple, au cours des années 90, les secteurs les plus dynamiques en termes de création d'emplois étaient le secteur public et le secteur des services, où la productivité du travail affichait une croissance nulle ou négative. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'emplois a augmenté plus rapidement dans les secteurs de l'agriculture et des services, où la croissance de la productivité du travail a également été négative.

En règle générale, on devrait pouvoir trouver un compromis entre l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique et la productivité. Les gains de productivité nécessaires au maintien de la croissance ont aussi pour effet de réduire l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique. Néanmoins, une croissance plus rapide implique également une augmentation plus rapide du nombre de nouveaux emplois. Si les ressources économiques migrent vers les secteurs et les services à haute valeur ajoutée et à productivité élevée où l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique risque d'être plus faible, il est possible qu'on assiste à une réduction de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance. C'est effectivement ce qu'on constate en général à mesure que les économies se développent. De ce processus peuvent toutefois également découler des investissements plus importants et une croissance plus rapide—et donc une accélération de la création d'emplois—que ce qui s'observerait en l'absence de tout changement dans la structure de production de l'économie. Des perspectives plus favorables de création d'emploi impliqueraient des changements dans la structure productive de l'économie qui auraient pour effet de réduire graduellement l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique, mais également de diversifier les structures économiques et de stimuler la croissance.

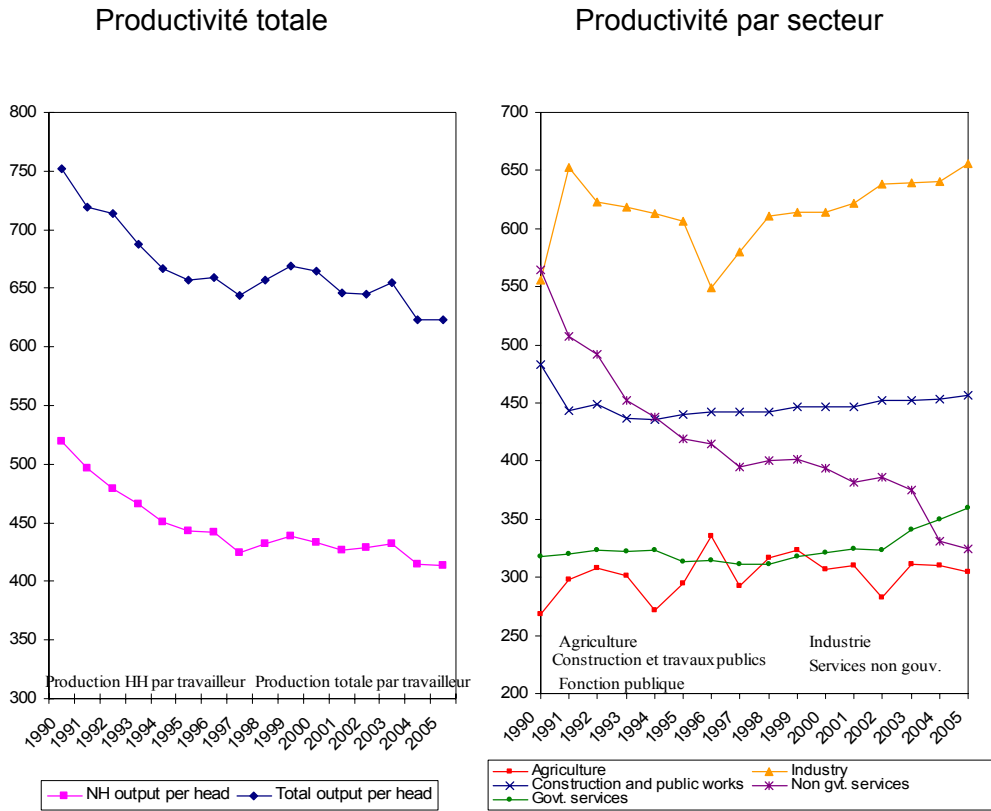
La situation actuelle risque de ne pas être durable, ce qui signifie que le taux de chômage pourrait augmenter de nouveau. Comme mentionné ci-dessus, les valeurs généralement élevées de l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique reflètent également de faibles niveaux de productivité et l'absence de diversification. Ainsi, même si les conditions actuelles persistent, la qualité des emplois créés reste une source de préoccupations. Si la croissance devait ralentir pour revenir aux niveaux d'avant 2000, les taux de chômage risqueraient alors d'augmenter rapidement.

13. La productivité a enregistré une baisse ces dernières années (graphique II.6). La productivité du travail, mesurée par la production hors hydrocarbures par travailleur, a reculé de 2,3 % de 1997 à 2004. Or, au cours de cette période, le salaire réel moyen a augmenté de 14 %, <sup>15</sup> ce qui laisse à penser que les salaires auraient augmenté trop rapidement par rapport à la productivité, réduisant ainsi la demande de travail. La baisse de la productivité est due

<sup>15</sup> Voir Office national des statistiques ([www.ons.dz](http://www.ons.dz)).

pour une bonne part au secteur des services non gouvernementaux, et découle principalement de la croissance du travail à domicile. La productivité dans le secteur agricole est relativement volatile puisque la production dans ce secteur est étroitement dépendante des conditions climatiques. S'agissant du secteur industriel et de la fonction publique, la productivité a augmenté sous l'effet d'un taux d'emploi faible ou en baisse.<sup>16</sup>

Graphique II.6. Tendances de la productivité du travail, 1990–2005



<sup>16</sup> Il convient d'interpréter avec prudence les données sur la productivité par secteur à cause de certains problèmes statistiques. Les données sur l'emploi sont tirées de l'enquête menée auprès des ménages tandis que les données sur la production proviennent d'études effectuées auprès des entreprises et des comptes nationaux.

14. Le salaire minimum est relativement élevé en Algérie compte tenu du niveau de productivité du travail (graphique II.7).

Conformément à la législation régissant les rapports sociaux, l'État établit le salaire national minimum garanti (SNMG), qui s'applique à tous les secteurs et sans distinction de genre, après concertation avec les partenaires sociaux. Le SNMG actuel

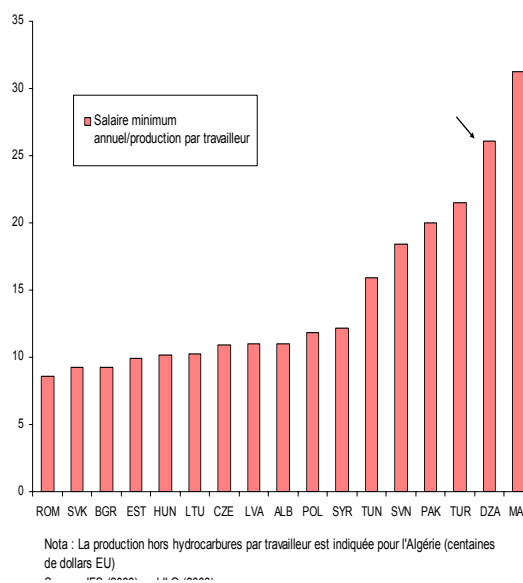
(10.000 dirhams) est un des plus bas pratiqués par les pays de la région MENA et les pays en transition. Toutefois, lorsqu'on ajuste les données pour tenir compte de la

productivité, l'Algérie passe au deuxième rang, derrière le Maroc. Le salaire minimum annuel représentait 26 % de la production par travailleur en 2005, comparativement à 31 % pour le Maroc et à une moyenne de 15 % pour l'échantillon de pays. Cette situation risque d'affaiblir la compétitivité au moment précis où l'économie se libéralise avec l'Accord d'association avec l'Union européenne (AAUE) et l'adhésion prochaine à l'OMC.

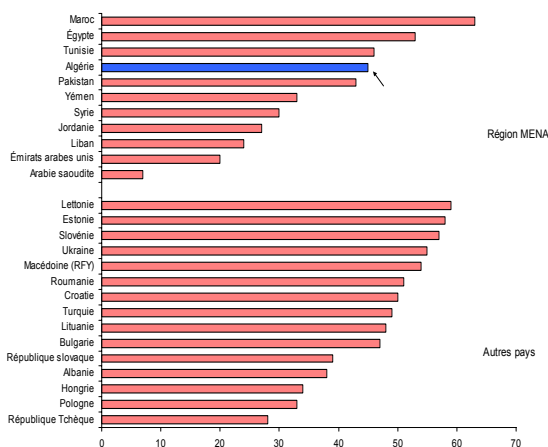
### Réglementation du marché du travail

15. L'Algérie occupe un rang relativement élevé selon l'indicateur de rigidités du marché du travail utilisé par la Banque mondiale à des fins de comparaisons internationales (graphique II.8). L'indice de la rigidité de l'emploi en Algérie, qui tient compte des difficultés à l'embauche et des licenciements, est un des plus élevés de la région MENA, même s'il est plus bas que ceux du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte. De plus, la réglementation du marché du travail algérien est plus stricte que dans la plupart des anciens pays en transition.

Graphique II.7. MENA et pays en transition : salaire minimum annuel en pourcentage de la productivité du travail, 2005



Graphique II.8. MENA et pays en transition : indice de la rigidité de l'emploi, 2006



Source : Banque mondiale (2006).

Cette situation a plusieurs effets indésirables comme les taux de chômage élevés et la durée plus longue des périodes passées sans emploi.

16. Les exigences de l'Algérie en matière d'indemnités de licenciement sont relativement modestes (tableau II.2). Depuis 1994, elles s'établissent à un minimum d'un mois de salaire par année d'emploi, jusqu'à concurrence de six mois de salaire. Des données récentes donnent à conclure que les employeurs versent en moyenne trois mois de salaire à leurs employés licenciés. Dyer (2005) souligne que la faiblesse des indemnités de licenciement en Algérie comparativement au Maroc ou à la Tunisie, est attribuable à l'existence d'un régime d'assurance-chômage. En effet, dans la région MENA, seule l'Algérie possède un régime fonctionnel d'assurance-chômage financé par les employés et les employeurs du secteur formel par le biais de prélèvements obligatoires sur les salaires.<sup>17</sup>

17. Même s'il est impossible d'affirmer que la législation sur les indemnités de licenciement est plus stricte en Algérie que dans d'autres pays, certaines restrictions non monétaires peuvent s'avérer coûteuses pour les entreprises qui souhaitent réduire leurs effectifs. Ces restrictions incluent en particulier l'exigence d'une autorisation préalable, d'un délai de notification et la possibilité d'une procédure d'appel qui risquent de coûter plus cher en temps et en argent que les indemnités elles-mêmes. À titre d'exemple, il faut en moyenne 6 mois pour licencier un travailleur et, dans le cas des licenciements collectifs, le choix des travailleurs remerciés doit faire l'objet de négociations avec les syndicats. Dans le cas particulier d'une entreprise privatisée, l'employeur n'est pas autorisé à licencier de travailleurs immédiatement après la privatisation. De plus, pour aider les travailleurs licenciés à recevoir leurs allocations de chômage, les employeurs doivent verser au régime d'assurance-chômage une somme équivalant à 80 % du salaire mensuel des travailleurs pour chaque année d'emploi, jusqu'à concurrence de 12 mois de salaire.

---

<sup>17</sup> Ruppert (1999) traite du régime algérien d'assurance-chômage.

Tableau II.2. MENA et pays en transition : lois sur les indemnités de licenciement

Pays	Niveau	Maximum	Notes
Algérie	1 mois par année d'emploi	6 mois de salaire	Avant 1994, l'indemnité maximale était fixée à 15 mois de salaire. Le régime d'assurance-chômage actuellement en vigueur verse pendant une période de 1 à 3 ans des indemnités mensuelles dont la valeur varie de 0,75 à 3 fois le salaire minimum.
Égypte	Aucun licenciement autorisé, sauf en cas de liquidation		Versement pendant 28 semaines d'indemnités d'assurance-chômage correspondant à 60 % du salaire. Le régime est financé par une cotisation de 2 % versée par l'employeur au titre des charges sociales.
Jordanie	1 mois par année d'emploi; les fonctionnaires ont droit à un mois de salaire par année d'emploi pour les 10 premières années, et à 1,5 mois par année d'emploi au-delà de cette limite.		Les employés qui quittent volontairement leur emploi touchent des indemnités payées par la Caisse de sécurité sociale
Liban	1 mois par année d'emploi	10 mois de salaire	
Maroc	1 mois par année d'emploi pour les 6 premières années de service; 1,15 mois par année pour les travailleurs justifiant de 11 à 15 années de service. Après 15 années de service, taux constant de 1,43 mois par année.	36 mois de salaire	Le plafond est atteint après 26 années de service
Tunisie	Minimum de 12 jours par année d'emploi (en vertu du code du travail); les conventions collectives sectorielles prévoient de 15 jours à 1 mois par année d'emploi.	3 mois de salaire	
Yémen	1 mois par année d'emploi sauf si l'employé est couvert par la Loi sur l'assurance sociale.		Les licenciements sont autorisés pour des raisons économiques; législation en cours d'élaboration pour les fonctionnaires.
Bulgarie	Indemnité fixée à 2 mois de salaire moyen pour les travailleurs employés depuis moins de 10 ans, et à 6 mois de salaire pour ceux employés depuis 10 ans ou plus		Les employés excédentaires peuvent également opter pour un paiement forfaitaire de 1.000 BGL au lieu des indemnités mensuelles d'assurance-chômage, et ils peuvent obtenir une somme additionnelle de 1.000 BGL s'ils décident de fonder leur propre entreprise ou d'accepter un nouvel emploi.
République tchèque	Indemnité correspondant à deux mois de salaire.		Les conventions collectives peuvent prévoir des indemnités plus élevées; aucun plafond n'est fixé par la loi.
Estonie	Indemnité fixée à 2 mois de salaire pour les employés comptant moins de 5 années de service; à 3 mois pour ceux comptant de 5 à 10 années de services et à 4 mois pour ceux comptant plus de 10 années de service.		
Pologne	Pas d'indemnités de licenciement		L'employeur est tenu d'informer le syndicat des excédents prévus de personnel (sauf ceux dus à la liquidation ou à la faillite de l'entreprise). À défaut d'obtenir l'aval du syndicat, il doit soumettre la question à une instance syndicale de plus haut niveau.

## Fiscalité du travail

18. Une mesure courante de la pression fiscale sur le travail est le coin fiscal; il s'agit de la différence entre le salaire net des travailleurs et le coût de leur emploi, y compris l'impôt sur le revenu et les cotisations à la sécurité sociale (OCDE, 2006). Le coin fiscal sur les salaires se calcule comme suit :

$$\text{Coin fiscal} = 100 \times \frac{\begin{array}{l} \text{Impôt sur le revenu de l'administration centrale} \\ + \text{contribution de l'employé à la sécurité sociale} \\ + \text{contribution de l'employeur à la sécurité sociale} \\ + \text{impôt sur les salaires} \end{array}}{\text{Revenus bruts} + \text{contribution de l'employeur à la sécurité sociale} + \text{impôt sur les salaires}}$$

En Algérie, les cotisations sociales représentent 34 % du salaire brut, et la contribution des employés s'établit à 9 %. L'impôt sur les salaires de 1 % a été supprimé en 2006.

19. Actuellement, le coin fiscal sur les salaires pour un particulier touchant un salaire moyen s'établit à 41 % du coût total de la main-d'oeuvre en Algérie, taux relativement proche de ceux en vigueur dans les économies en transition (tableau II.3). De plus, les estimations du coin fiscal pour une famille type, composée d'un couple marié avec deux enfants, donnent à penser que la fiscalité du travail tend à être moins lourde en Algérie que dans les anciens pays en transition, ce qui donne à conclure que le chômage ne serait pas un problème lié à la fiscalité en Algérie. Toutefois, comme la productivité est faible, les entreprises risquent de ne pas pouvoir bénéficier du faible niveau de la fiscalité du travail (Sensenbrenner, 2006).

Tableau II.3. Algérie et autres pays : coin fiscal sur les salaires  
(en pourcentage du coût de la main-d'oeuvre, 2005)

Pays	Coin fiscal Personne seule (1)	Coin fiscal famille (2)
Algérie	41	28
République tchèque	44	27
Estonie	40 *	...
Hongrie	51	40
Lettonie	42 **	...
Lithuanie	43 **	...
Pologne	44	42
République slovaque	38	23
Slovénie	43 **	...
Turquie	43	43

\*Données de 2001

\*\*Données de 2003

(1) Personne seule, sans enfant, dont la rémunération correspond au salaire moyen des travailleurs.

(2) Travailleur seul moyen, sans enfant, et couple marié, avec deux enfants et disposant d'un salaire unique

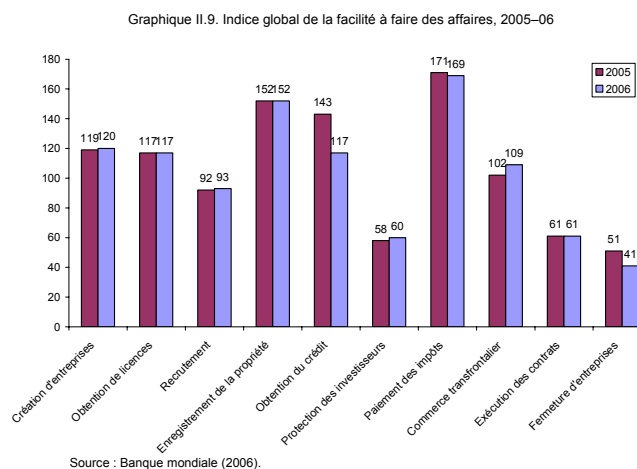
Sources : OCDE (2006), Banque mondiale (2005) et calculs de l'auteur.

## Autres facteurs

### *Climat des affaires*

20. Malgré certaines améliorations, le climat des affaires en Algérie est jugé moins propice que dans la plupart des pays de la région MENA et des anciens pays en transition. Selon les indicateurs de la Banque mondiale sur la facilité à faire des affaires, l'Algérie a gagné sept points entre 2005 (123<sup>e</sup> rang) et 2006 (116<sup>e</sup> rang)<sup>18</sup> en raison

principalement des améliorations apportées à la qualité de l'information sur le crédit (graphique II.9). Toutefois, l'Algérie se classe toujours derrière des pays comme la Tunisie (80<sup>e</sup> rang) et la Pologne (75<sup>e</sup> rang). L'amélioration du climat des affaires permettrait aux



<sup>18</sup> Le classement des pays va de 1 (le meilleur) à 175.

entreprises privées d'accroître leur productivité et de renforcer ainsi leur capacité à créer des emplois.

### ***Position dominante du secteur public***

21. Malgré une réduction sensible de ses effectifs depuis 1995, le secteur public joue toujours un rôle très important dans certaines activités de production, limitant de ce fait le développement du secteur privé. En 2004, il représentait 20 % de la valeur ajoutée brute hors hydrocarbures (en excluant les services publics), comparativement à 32 % en 1995. Depuis 1995, l'État a réduit sensiblement ses activités dans les secteurs de la construction, de l'industrie et du transport. Toutefois, la part de la valeur ajoutée brute hors hydrocarbures revenant au secteur public était toujours de 63 % en 2004, principalement dans les secteurs des matériaux de construction, des produits chimiques, de la métallurgie et du papier. Le secteur public possède également 90 % des actifs des institutions financières, le reste étant détenu en majorité par des banques étrangères. De plus, l'intervention de l'État dans le marché du travail est traditionnellement importante. En 2004, le secteur public, l'employeur le plus important après le secteur de l'agriculture, représentait 18 % du total des emplois et presque 50 % de la masse salariale.

### **D. Conclusion et recommandations de politique économique.**

22. Le taux de chômage de l'Algérie est l'un des plus élevés des pays de la région MENA et des anciens pays en transition. Pour résoudre ce problème, les autorités algériennes pourraient mettre en oeuvre les mesures suivantes visant à améliorer la situation de l'emploi :

- Poursuivre la mise en oeuvre des politiques propices à la croissance et à la création d'un nombre d'emplois à long terme suffisant pour absorber une population active croissante et réduire le chômage.
- Les réformes structurelles visant à accroître la productivité sont essentielles pour réduire de façon durable le taux de chômage. Une croissance tirée par le secteur privé et l'investissement devraient être les principaux moteurs de la création d'emplois, et de telles conditions restent improbables dans un environnement caractérisé par une faible productivité du travail. Les mesures d'amélioration de la productivité conjuguées à une hausse modérée des salaires sont les facteurs clés qui favoriseront une croissance plus rapide de l'emploi.
- La pression fiscale sur le travail en Algérie est très proche de celle observée dans les anciens pays en transition. Toutefois, étant donné le taux de chômage élevé de l'Algérie, la marge de manœuvre budgétaire dégagée par la hausse des recettes pétrolières pourrait servir à alléger la pression fiscale sur les activités à forte intensité de main-d'œuvre. Le projet des autorités d'abaisser les cotisations sociales à la charge des employeurs est approprié, mais l'application de cette mesure ne devrait pas être limitée à certains secteurs ou à certaines régions.



- Enfin, la réglementation du marché du travail ne semble pas constituer une préoccupation majeure. Toutefois, une réduction des restrictions relatives à l'embauche et au licenciement permettrait d'assouplir le marché du travail algérien et contribuerait à réduire le taux de chômage. À cette fin, on pourrait notamment songer à raccourcir la période de notification et à simplifier les procédures de licenciement, à réduire les charges patronales imposées pour permettre aux travailleurs licenciés de recevoir des allocations de chômage, à supprimer l'obligation faite aux employeurs de préserver les emplois et de maintenir les activités des entreprises privatisées, et à permettre aux employeurs de choisir sans contraintes les employés à licencier.

## RÉFÉRENCES

- Ait Younes, A. et S. Annane, 2004, *La question de l'emploi et de l'intermédiation sur le marché du travail* (Algiers : Organisation internationale du travail).
- Assaad, R. et F. El-Hamidi, 2001, «Is All Work the Same? A Comparison of the Determinants of Female Participation and Hours of Work in Various Employment States in Egypt», in *The Economics of Women and Work in the Middle East and North Africa*, éd. E. Mine Cinar (Amsterdam : JAI Press).
- Dyer, P., 2005, *Labor Supply, Unemployment and the Challenge of Job Creation in the Maghreb*, inédit.
- Organisation de coopération et de développement économiques, 2004, *Perspectives économiques en Afrique 2003/2004* (Paris).
- Organisation de coopération et de développement économiques, 2006, *Taxing Wages, Special Feature: Part-Time Work and Taxing Wages 2004–05* (Paris).
- Ruppert, E., 1999. «The Algerian Retrenchment System: A Financial and Economic Evaluation», *World Bank Economic Review*, Vol. 13, n° 1, p. 155–83.
- Sensenbrenner, G., 2006, «Algeria's Business Climate: Tax Reforms for Faster Job Creation», *Algeria: Selected Issues*, (Washington : Fonds monétaire international).
- Banque mondiale, 2004, *MENA Development Report: Unlocking the Employment Potential in the MENA*.
- Banque mondiale, 2005, *Special Topic: Labor Taxes and Employment in the Eu8*.
- Banque mondiale, 2006, *People's Democratic Republic of Algeria: Making Best Use of the Oil Windfall with High Standards for Public Investment, A Public Expenditure Review*, Vol. I et II.